



LIGUE OUEST

994/05/IA

Agrément n°04 355 123
du ministère de la Jeunesse et des
Sports
N° SIRET : 438 044 257 00022

Pôle activités

NOTE D'ORGANISATION

CHAMPIONNAT DE GOLF DE LA LIGUE OUEST

4 et 5 mai 2024

Golf de Sablé-Solesmes - Sablé-sur-Sarthe (Sarthe)

ANNEXE 1 : « Le développement durable pendant une manifestation »

ANNEXE 2 : Plan d'accès

1. GÉNÉRALITÉS

Le championnat de golf 2024 de la ligue Ouest se déroulera les samedi 4 et dimanche 5 mai 2024 sur le parcours du Golf de Sablé Solesmes à Sablé-sur-Sarthe 72300.

Cette rencontre est sélective pour le championnat national FCD 2025 avec un coefficient 2.
Cette note précise l'organisation de cette compétition ouverte à tous les licenciés de la FCD.

2. ORGANISATION TECHNIQUE

a) **Club organisateur** : CSAD Angers

b) **Responsable** : Jean-Louis JOURDAN - jourdan.jl@free.fr - 06 35 91 40 03

c) **Conseiller technique « Golf »** : Christian HAMEL - ctr.lo.fcd@free.fr - 06 51 63 31 18

d) **Règlement général** :

Cette rencontre se disputera en formule stableford conformément aux règles de jeu de la FFGolf. Le classement sera établi au cumul des 2 tours

e) **Règlement particulier de la compétition** :

Article 1

Pour prendre part à la compétition, les joueurs doivent être titulaires de la licence délivrée par la FCD pour la saison 2023-2024 et de la licence FFGolf 2024 avec questionnaire médical à jour.

L'épreuve est ouverte à toutes et tous sans limite d'index.

Chaque club peut engager autant de participants qu'il le souhaite. (nombre maximum de participants à la compétition : 72).

Exceptionnellement, la commission sportive de ligue autorise les clubs à engager des participants pour une seule journée (samedi ou dimanche). Cependant ils ne seront pas pris en compte dans le classement du championnat individuel et par équipe.

Dans le souci de préserver une participation optimale des clubs, le conseiller technique pourra être amené à limiter le nombre d'équipes par club.

Article 2 - Déroulement de la compétition

La compétition aura lieu sur le golf de Sablé-Solesmes.

Site internet : <https://www.golfsablessolesmes.com/>

Le vendredi 3 mai un tarif préférentiel sera proposé aux joueurs pour le parcours de reconnaissance. Réservation et règlement à la charge des clubs.

Le samedi 4 mai 1^{er} tour (Cascade - Rivière)

Le dimanche 5 mai 2^e tour (Forêt - Rivière)

Article 3 - Formule de la compétition

L'épreuve se jouera en stableford sur 2 tours.

Hommes : 1^{re} série (**index 0 à 14,4**), les départs se feront des boules blanches. En 2^e série (index de 14,5 à 25,4) comme en 3^e série (index supérieur à 25,4) les joueurs partiront des boules jaunes.

Dames : 1 seule série quel que soit l'index, les départs se feront des boules rouges.

Horaires de départ :

- **Samedi 4 mai** : en partie de 3 ou 4, deux plages horaires* ont été retenues en fonction des horaires d'arrivée des joueurs liés à l'éloignement géographique des clubs ou de leur présence dès le vendredi.

*Tranche 1 : 9h-11h ; tranche 2 : 12h-14h

Le choix de la plage horaires devra être précisé lors de l'inscription via SYGEMA. Les horaires des départs seront déterminés et communiqués au moins 48h avant le début de la compétition.

- **Dimanche 5 mai** : départ en shot-gun à 09h00, **rassemblement à 08h30** sur le putting green.

Article 4 - Arbitrage

La compétition se déroule *sous le contrôle du comité d'épreuve composé des représentants des 3 régions concernées, du conseiller technique et de l'arbitre de Ligue.*

Article 5 - Classements

Classement individuel par séries en brut et en net.

Classement par équipes en brut + net, au cumul des 3 cartes, **les index supérieurs à 30 seront ramenés à 30.**

Article 6 - Composition des équipes

Équipes de 3 joueurs, joueuses ou mixtes, index 0 à 53,5.

3. DISPOSITIONS LOGISTIQUE

a) Transport :

A la charge des clubs participants.

b) Accueil :

Samedi, à partir de 8h30 au golf de Sablé-Solesmes, 997 route de l'Outinière - 72300 Sablé-sur-Sarthe. Récupération des cartes de scores à l'accueil du golf.

c) Restauration :

Samedi 4 mai 2024

Déjeuner : libre ou au golf (réservation à la charge des clubs)

Dîner au restaurant du Golf.

Dimanche 5 mai 2024

Déjeuner au restaurant du Golf.

d) Récompense :

La remise des récompenses aura lieu pendant le repas à l'issue de la compétition.

e) Hébergement :

Tarifs préférentiels au CAMPANILE de Sablé-sur-Sarthe à 8 mn du golf. Route de La Flèche - 72300 VION.
<https://sable-sur-sarthe-vion.campanile.com/fr-fr/>

Des chambres sont retenues jusqu'au 1^{er} avril.

Confirmation à la charge des clubs (avant le 1^{er} avril).

Tarifs Nuit + petit déjeuner :

- Chambre 2 personnes 82€
- Chambre 1 personne 71€
- + *taxe de séjour 0.55€ personne/jour*

Petit déjeuner à partir de 6h30.

f) Santé :

Le soutien santé de la manifestation sera assuré conformément au règlement médical de la FCD appendice 4 et organisé pour que les éventuelles victimes soient secourues dans les délais au plus identiques à ceux que supporteraient les accidentés de la voie publique.

En cas d'incident, comme lors des compétitions de golf, il sera fait appel au dispositif de secours civil (Pompiers ou SAMU).

4. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

a) Licences et documents :

Chaque joueur devra être en possession de ses licences FCD 2023-2024 et FFG 2024 pour la compétition.

b) Engagements :

Les engagements se font exclusivement via l'espace SYGEMA de votre club **avant le samedi 27 avril 2024.**

Attention : L'inscription se faisant par SYGEMA, les clubs ne devront pas faire parvenir les chèques de participation à la Ligue.

Une facture correspondant à l'ensemble des frais de participation (y compris les frais de repas des accompagnateurs) sera envoyée aux clubs par le trésorier de la Ligue.

c) Droits d'inscription :

Compétiteurs 2 jours (2 green fee) : 40.00 €, prendre frais compétiteur tarif 1 + choix repas à 33.00€ l'unité.

Compétiteurs samedi (1 green fee) : 20.00 €, prendre frais compétiteur tarif 2 + choix diner à 33.00€.

Compétiteur dimanche (1 green fee) : 20.00 €, prendre frais compétiteur tarif 3 + choix déjeuner à 33.00 €.

Accompagnateurs (1 ou 2 repas) : prendre frais accompagnateur et choisir son/ses repas.

Nota : Les **accompagnateurs** doivent être titulaires de la licence FCD 2023 / 2024 pour des questions de couverture assurance.

d) Financement :

Les frais d'organisation seront pris en charge par la ligue Ouest. Le club organisateur fera parvenir au secrétariat de la ligue Ouest, les différentes factures pour paiement ou remboursement. Les factures devront être libellées à l'ordre de la ligue Ouest FCD.

e) Assurance :

La licence FCD couvre les risques dans les conditions du contrat y compris au cours des transports (véhicules inscrits sur SYGEASUR du site FCD).

f) Bilan activités et compte-rendu :

A l'issue de la compétition, le CTS de la ligue, adresse aux différents destinataires, la fiche bilan activités.

g) Droit d'image :

Tout participant autorise expressément la FCD et ses partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de la rencontre de golf et sur lesquelles il pourrait apparaître), à des fins publicitaires, promotionnelles et d'information concernant les activités de la FCD pour la durée la plus longue prévue par la loi.

5. DÉVELOPPEMENT DURABLE

Voir annexe 1.

Gérard HAUSE

Vice-président de la ligue Ouest FCD
En charge du pôle activités



Destinataires (par courriel)

- Président de la Ligue Ouest ;
- Membre du comité directeur Ligue Ouest ;
- Présidents des clubs LO/FCD ;
- Conseiller Technique Sportif « golf » de la Ligue Ouest.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE PENDANT UNE MANIFESTATION BONNES PRATIQUES ET ÉCO-GESTES



ORGANISATION

- Intégrer au comité d'organisation une personne sensibilisée au développement durable.
- Respecter la réglementation en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.
- Tenir compte des considérations environnementales dans le choix du lieu d'organisation en intégrant la préservation de la faune et de la flore.
- S'assurer de l'accessibilité du site au plus grand nombre et plus particulièrement aux personnes à mobilité réduites.
- Assurer l'accueil et la surveillance des participant-e-s et du public sur les espaces protégés.

COMMUNICATION

- Privilégier le dématérialisé au papier. Utiliser du papier recyclé. Limiter la couleur et choisir le mode « brouillon » des imprimantes quand c'est possible.
- Limiter les transferts de courriers électroniques aux destinataires
- Réaliser la signalétique en matière recyclable et la retirer une fois la manifestation terminée.

TRANSPORTS

- Inciter à l'utilisation des transports collectifs ou au covoiturage pour venir sur le lieu de la rencontre.

RESTAURATION / HÉBERGEMENT

- Privilégier les circuits d'approvisionnement courts.
- Utiliser des ustensiles recyclables (couverts, gobelets,...).
- Prévoir le tri sélectif des déchets.
- Sensibiliser à la consommation d'eau.
- Veiller à la mise à disposition de toilettes + PMR.

BOUGEZ AVEC LA LIGUE OUEST !



PLAN D'ACCÈS CHAMPIONNAT DE GOLF DE LA LIGUE OUEST

Golf de Sablé Solesmes

997 route de l'Outinière

72300 Sablé-sur-Sarthe

Tél : 02 43 95 28 78

